

Comité interministériel d'action sociale du 14 décembre 2017

La réunion de fin d'année du CIAS est traditionnellement consacrée au budget de l'ASI (action sociale interministérielle). Celui-ci diminue régulièrement depuis 2012 et le PLF 2018 accentue cette tendance.

La CFDT a fait part de ses inquiétudes pour la pérennité de l'ASI, notamment pour les actions famille (en baisse de 14M€), et d'un constat alarmant sur le logement .

Budget 2018 de l'ASI : 119,8M€, un budget en baisse alors que le budget 2017 était de 124,2 M€.

Cette baisse de crédits ne permettra pas de répondre aux besoins croissants des agents publics : fortes difficultés de logement, manque de places en crèches et faiblesse de l'offre de restauration collective.

La CFDT dénonce la volonté du gouvernement de mettre en réserve 3 % du budget ainsi que l'amendement qui impactera le programme 148 (IRA; ENA et action sociale interministérielle) à hauteur d'une baisse de 500 000€.

La CFDT réitère sa demande de mise en cohérence de l'AIP (aide à l'installation des primo arrivants) avec le périmètre de la loi ALUR.

En réponse à notre demande de réévaluation du barème de 5 % pour la garde d'enfants (CESU 0-6 ans) pour un coût de 3,3M€, la DGAFP affirme être d'accord sur le principe !

Des estimations ont été faites avec 5 %, 4 %, et 3 % , il faut attendre le vote de la LFI pour connaître le montant de l'augmentation du budget alloué au CESU.

170 places en crèches supplémentaires, sans crédits supplémentaires, sont redemandées suite au travail déjà fait en région par les SRIAS qui ont renégocié les prix des berceaux.

Seule la demande des organisations syndicales d'une augmentation de 135 000€ du budget des SRIAS avec la prise en compte des militaires obtient une réponse favorable.

L'administration a demandé aux CASEP (conseiller à l'action sociale et à la gestion de l'environnement professionnel) de stopper le paiement des factures des RIA et de les reporter sur le budget 2018.

Cette demande est incompréhensible car 5,5M€ ont été dépensés sur 7,1M€ de crédits disponibles en 2017.

La CFDT dénonce cette décision, le budget 2018 des RIA (restaurant interadministratif) sera doublement impacté car ces retards de paiement généreront des intérêts moratoires.

La situation des retraités s'est dégradée, leur revenu a baissé et certains sont passés sous le seuil de pauvreté.

La CFDT réitère sa demande de les informer sur les aides auxquelles ils ont droit.

Cette information peut se faire à l'aide du fichier des retraites de l'État (SRE), ce que l'administration refuse depuis plusieurs années.

Ce manque d'information entraine la sous-consommation de l'AMD (aide au maintien à domicile).

SUIVEZ L'ACTUALITE

DE LA CFDT

FONCTIONS PUBLIQUES



La CFDT insiste pour revoir les barèmes de l'AMD afin que les retraités de la fonction publique d'Etat aient les mêmes droits que ceux du secteur privé affiliés à la CNAV.

Projet d'accord-cadre national pour la réservation de places en crèches

La DGAFP rappelle les objectifs du projet : renforcer le pilotage budgétaire avec un coût du berceau de 3 000 € et une harmonisation de la prestation notamment en moyens techniques.

Cet accord-cadre national sera adapté régionalement, avec des marchés à bons de commande.

Le nombre de titulaires reste à définir avec la répartition des bons de commande ainsi que la place des structures de l'ESS (économie sociale et solidaire) et des PME.

La CFDT rappelle la demande de 4 000 berceaux, avec un logiciel de réservation adapté.

Logement intermédiaire : bilan provisoire de l'ERAFP

231 logements sur 550 ont été réservés par la DGAFP, en grande couronne essentiellement.

92 logements ont été proposés sur BALAE (logiciel de la SRIAS d'Ile-de France) mais peu d'entre eux ont été réservés.

Il faut développer la communication sur cette offre de logements intermédiaires, différente des logements sociaux.

BALAE est dédié au logement social et n'est donc pas le vecteur idéal.

La SNI proposant un portail dédié, la DGAFP va s'appuyer sur l'expertise de la DRHIL.

Fonctionnement des SRIAS

Des difficultés de fonctionnement des SRIAS sont constatées suite à la fusion des régions.

Un comité de suivi est prévu en avril pour une meilleure répartition des rôles entre les présidents, les vice-présidents et les soutiens administratifs.

La CFDT réitère sa revendication d'un budget exprimé en pourcentage de la masse salariale.

La CFDT insiste pour une revalorisation rapide des barèmes des prestations interministérielles (PIM) car seule la PIM pour la restauration est revalorisée de 1,22 € à 1,24 € au 1er janvier 2018.

La CFDT insiste pour une meilleure communication en direction des agents. Cet axe doit être prioritaire afin de limiter les non-retours aux droits et, par la même, les sousconsommations.

La CFDT insiste pour une action sociale interministérielle qui constitue le socle commun à tou.te.s, l'action sociale ministérielle permettant à chaque ministère de la compléter.

SUIVEZ L'ACTUALITE DE LA CFDT FONCTIONS PUBLIQUES

La délégation de la CFDT Fonctions publiques était composée par Muriel Scappini et Alain Auvé.